

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6ème période CEE :

Sonergia confirme son statut de déléataire

Sonergia voit son statut de déléataire CEE renouvelé pour la 6^e période et réaffirme son engagement de long terme dans la transition énergétique

Sonergia annonce le renouvellement de son statut de déléataire du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour la 6^e période, débutée le 1er janvier 2026, pour une durée de cinq ans. Cette décision du Ministère **garantit la continuité d'une activité engagée depuis plus de 16 ans au service de la réduction des consommations d'énergie et de l'accompagnement des consommateurs dans le financement de leurs projets d'efficacité énergétique**.

Acteur historique du dispositif CEE, Sonergia est présente et engagée depuis la toute première période et intervient sur l'ensemble des six secteurs de l'efficacité énergétique : résidentiel, tertiaire, industrie, transport, réseaux, agriculture, aussi bien via les fiches d'opérations standardisées que les opérations spécifiques. Sonergia se distingue également par son fort engagement historique dans les programmes CEE, qu'elle considère comme un véritable territoire d'expérimentation au service de l'innovation et de l'impact.

Le renouvellement de ce statut de déléataire permet à Sonergia de poursuivre et renforcer son action, mais aussi **d'inscrire son engagement dans une vision de long terme. Société à mission, Sonergia place au cœur de sa stratégie la baisse durable des consommations d'énergie et la lutte contre la précarité énergétique**, avec la conviction que la transition énergétique doit être à la fois efficace et inclusive.

Dans un contexte où le dispositif des CEE demeure régulièrement sous le feu des critiques, **Sonergia entend continuer à jouer un rôle actif et responsable**. Forte de son expérience et de son statut renouvelé de déléataire, **l'entreprise poursuivra son engagement à formuler des propositions constructives pour la 6^e période et les suivantes, afin de renforcer l'efficience du dispositif, d'en assainir les pratiques et d'en préserver la crédibilité**.

« *Être déléataire, ce n'est pas seulement être un distributeur de primes ! Sonergia se veut être un acteur pleinement partie prenante de la transition énergétique et nous sommes fiers de la confiance réaffirmée par le Ministère à notre encontre et déterminés à continuer à contribuer activement à l'amélioration du dispositif des CEE* », déclare Elisabeth Bertrand, Présidente et co-fondatrice de Sonergia.

A propos de Sonergia :

Depuis 16 ans, Sonergia, société à mission marseillaise, accompagne et finance au quotidien les actions d'efficacité énergétique de tous les consommateurs d'énergie. En s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie(CEE) mais également en tant que mandataire MaPrimeRénov, Sonergia met son expertise au service de la transition énergétique - www.sonergia.fr

Contact presse :

SONERGIA
Florence LIEVYN
+ 33 (0)7 61 87 49 32
florence.lievyn@sonergia.fr